

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006692600011

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL AUCH VILLE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	26
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	39
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	52
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	56

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	57
--	----

D2 - Arrêté et signatures

58

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

59

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE BUDGET PRINCIPAL	BP 2017
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	40416
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	686
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	584,92	0
2	Produit des impositions directes/population	295,20	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	589,04	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	206,72	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	78,63	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,39 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,78 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	28,88 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 729 623,97	24 290 482,00
	+	+	+
R	E		
P	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 439 141,97
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	26 729 623,97	26 729 623,97

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 810 152,14	8 065 312,97
	+	+	+
R	E		
P	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 069 696,56	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 814 535,73
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 879 848,70	10 879 848,70
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	37 609 472,67	37 609 472,67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 274 031,00	3 274 031,00	3 274 031,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	13 803 226,00	13 803 226,00	13 803 226,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	1 890 756,00	1 890 756,00	1 890 756,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 507 828,00	4 507 828,00	4 507 828,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	23 475 841,00	23 475 841,00	23 475 841,00
66	Charges financières	0,00	0,00	132 700,00	132 700,00	132 700,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	31 670,00	31 670,00	31 670,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	23 640 211,00	23 640 211,00	23 640 211,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		2 444 412,97	2 444 412,97	2 444 412,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		3 089 412,97	3 089 412,97	3 089 412,97
TOTAL		0,00	0,00	26 729 623,97	26 729 623,97	26 729 623,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 729 623,97
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	2 698 375,00	2 698 375,00	2 698 375,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	14 448 650,00	14 448 650,00	14 448 650,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	6 816 014,00	6 816 014,00	6 816 014,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	192 443,00	192 443,00	192 443,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	24 245 482,00	24 245 482,00	24 245 482,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	24 248 482,00	24 248 482,00	24 248 482,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
TOTAL		0,00	0,00	24 290 482,00	24 290 482,00	24 290 482,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 439 141,97
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 729 623,97
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 047 412,97
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	185 220,56	356 000,00	356 000,00	541 220,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	185 928,00	3 278 752,14	3 278 752,14	3 464 680,14
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 544 286,69	4 008 400,00	4 008 400,00	5 552 686,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	98 953,23	675 000,00	675 000,00	773 953,23
	Total des opérations d'équipement	0,00	55 308,08	37 000,00	37 000,00	92 308,08
	Total des dépenses d'équipement	0,00	2 069 696,56	8 355 152,14	8 355 152,14	10 424 848,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	313 000,00	313 000,00	313 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	313 000,00	313 000,00	313 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	2 069 696,56	8 668 152,14	8 668 152,14	10 737 848,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		142 000,00	142 000,00	142 000,00
	TOTAL	0,00	2 069 696,56	8 810 152,14	8 810 152,14	10 879 848,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1 525 900,00	1 525 900,00	1 525 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	3 025 900,00	3 025 900,00	3 025 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 850 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	4 875 900,00	4 875 900,00	4 875 900,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		2 444 412,97	2 444 412,97	2 444 412,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		645 000,00	645 000,00	645 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		3 189 412,97	3 189 412,97	3 189 412,97
TOTAL		0,00	0,00	8 065 312,97	8 065 312,97	8 065 312,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 814 535,73
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

3 047 412,97

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 274 031,00		3 274 031,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 803 226,00		13 803 226,00
014	Atténuations de produits	1 890 756,00		1 890 756,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 507 828,00		4 507 828,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	132 700,00	0,00	132 700,00
67	Charges exceptionnelles	31 670,00	0,00	31 670,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	645 000,00	645 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 444 412,97	2 444 412,97
Dépenses de fonctionnement – Total		23 640 211,00	3 089 412,97	26 729 623,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 729 623,97
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	313 000,00	0,00	313 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	92 308,08		92 308,08
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	541 220,56	0,00	541 220,56
204	Subventions d'équipement versées	3 464 680,14	0,00	3 464 680,14
21	Immobilisations corporelles (6)	5 552 686,69	92 000,00	5 644 686,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	773 953,23	50 000,00	823 953,23
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 737 848,70	142 000,00	10 879 848,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 698 375,00		2 698 375,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		42 000,00	42 000,00
73	Impôts et taxes	14 448 650,00		14 448 650,00
74	Dotations et participations	6 816 014,00		6 816 014,00
75	Autres produits de gestion courante	192 443,00	0,00	192 443,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		24 248 482,00	42 000,00	24 290 482,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 439 141,97
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 729 623,97
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	350 000,00
13	Subventions d'investissement	1 525 900,00	0,00	1 525 900,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	100 000,00	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		645 000,00	645 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 444 412,97	2 444 412,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 375 900,00	3 189 412,97	6 565 312,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 814 535,73
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 500 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	3 274 031,00	3 274 031,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	117 300,00	117 300,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	0,00	10 600,00	10 600,00
60611	Eau et assainissement	0,00	58 520,00	58 520,00
60612	Energie - Electricité	0,00	486 450,00	486 450,00
60621	Combustibles	0,00	50,00	50,00
60622	Carburants	0,00	24 900,00	24 900,00
60623	Alimentation	0,00	169 681,00	169 681,00
60624	Produits de traitement	0,00	10 980,00	10 980,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	11 900,00	11 900,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	57 500,00	57 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	63 550,00	63 550,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	7 500,00	7 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	18 900,00	18 900,00
6064	Fournitures administratives	0,00	28 820,00	28 820,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	68 070,00	68 070,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	86 800,00	86 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	125 840,00	125 840,00
6132	Locations immobilières	0,00	22 910,00	22 910,00
6135	Locations mobilières	0,00	18 250,00	18 250,00
61521	Entretien terrains	0,00	37 950,00	37 950,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	108 150,00	108 150,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	67 000,00	67 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	12 650,00	12 650,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	14 900,00	14 900,00
6156	Maintenance	0,00	186 075,00	186 075,00
6161	Multirisques	0,00	42 700,00	42 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	219 800,00	219 800,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	7 340,00	7 340,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	36 920,00	36 920,00
6188	Autres frais divers	0,00	238 740,00	238 740,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	6 050,00	6 050,00
6226	Honoraires	0,00	43 560,00	43 560,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	0,00	46 200,00	46 200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	64 390,00	64 390,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	17 400,00	17 400,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	91 000,00	91 000,00
6237	Publications	0,00	1 750,00	1 750,00
6238	Divers	0,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports de biens	0,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	63 130,00	63 130,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	31 760,00	31 760,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 050,00	1 050,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	40 200,00	40 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	5 185,00	5 185,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	53 110,00	53 110,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 000,00	4 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	0,00	0,00
62873	Remb. frais au CCAS	0,00	31 000,00	31 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	201 000,00	201 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	12 000,00	12 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	10 600,00	10 600,00
63512	Taxes foncières	0,00	134 700,00	134 700,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	2 200,00	2 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	13 803 226,00	13 803 226,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	1 582 300,00	1 582 300,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 039 100,00	1 039 100,00
6331	Versement de transport	0,00	30 925,00	30 925,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	31 542,00	31 542,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	0,00	54 000,00	54 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	100 642,00	100 642,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	19 568,00	19 568,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	4 815 428,00	4 815 428,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	142 322,00	142 322,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	847 305,00	847 305,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	1 730 984,00	1 730 984,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	131 161,00	131 161,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	43 000,00	43 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	11 472,00	11 472,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 380 693,00	1 380 693,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	1 500 210,00	1 500 210,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	106 786,00	106 786,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	60 635,00	60 635,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	9 168,00	9 168,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	37 084,00	37 084,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	6 781,00	6 781,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	9 500,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	7 620,00	7 620,00
6488	Autres charges	0,00	105 000,00	105 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 890 756,00	1 890 756,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0,00	97 000,00	97 000,00
73921	Prél pour revers fiscalité entre coll	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	0,00	468 985,00	468 985,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	395 000,00	395 000,00
73922	Prél. revers. fiscalité / interméd fonds	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	0,00	929 771,00	929 771,00
73923	Reversements sur FNGIR	0,00	0,00	0,00
73925	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 507 828,00	4 507 828,00
6531	Indemnités	0,00	123 000,00	123 000,00
6532	Frais de mission	0,00	2 030,00	2 030,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	9 200,00	9 200,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation	0,00	18 250,00	18 250,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	105,00	105,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	30 000,00	30 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	260 621,00	260 621,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	0,00	100,00	100,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	4 000,00	4 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 980 000,00	1 980 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	351 000,00	351 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	107 622,00	107 622,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	1 460 700,00	1 460 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	160 200,00	160 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	23 475 841,00	23 475 841,00
66	Charges financières (b)	0,00	132 700,00	132 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	122 000,00	122 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	10 700,00	10 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	31 670,00	31 670,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	13 220,00	13 220,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	0,00	8 450,00	8 450,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	23 640 211,00	23 640 211,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	2 444 412,97	2 444 412,97
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	645 000,00	645 000,00
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0,00	645 000,00	645 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	3 089 412,97	3 089 412,97
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	3 089 412,97	3 089 412,97
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	26 729 623,97	26 729 623,97

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		26 729 623,97
--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 700,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	90 000,00	90 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	84 500,00	84 500,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	5 500,00	5 500,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	2 698 375,00	2 698 375,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	45 000,00	45 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	90 000,00	90 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	143 000,00	143 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	301 200,00	301 200,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	397 440,00	397 440,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	35,00	35,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	12 000,00	12 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	1 045 000,00	1 045 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	637 900,00	637 900,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	4 900,00	4 900,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	4 000,00	4 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	9 900,00	9 900,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	14 448 650,00	14 448 650,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	9 480 000,00	9 480 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	587 000,00	587 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	0,00	285 000,00	285 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	1 719 650,00	1 719 650,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	500 000,00	500 000,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	0,00	77 000,00	77 000,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	6 816 014,00	6 816 014,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	520 000,00	520 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	0,00	2 717 000,00	2 717 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	167 000,00	167 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	1 800,00	1 800,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	4 000,00	4 000,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	3 099 014,00	3 099 014,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	26 200,00	26 200,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	7 000,00	7 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	274 000,00	274 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	192 443,00	192 443,00
752	Revenus des immeubles	0,00	192 443,00	192 443,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		0,00	24 245 482,00	24 245 482,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 000,00	3 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	500,00	500,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
774	Subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	24 248 482,00	24 248 482,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	42 000,00	42 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	42 000,00	42 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	42 000,00	42 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	24 290 482,00	24 290 482,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		2 439 141,97
--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		26 729 623,97
--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	356 000,00	356 000,00
2031	Frais d'études	0,00	295 000,00	295 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	11 000,00	11 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	3 278 752,14	3 278 752,14
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	88 000,00	88 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	550 000,00	550 000,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	2 500 752,14	2 500 752,14
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	128 600,00	128 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	11 400,00	11 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	4 008 400,00	4 008 400,00
2111	Terrains nus	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	90 000,00	90 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	687 500,00	687 500,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	100 000,00	100 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	10 000,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	5 000,00	5 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	492 500,00	492 500,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2176	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	95 000,00	95 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	70 000,00	70 000,00
2184	Mobilier	0,00	93 050,00	93 050,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 350,00	45 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	675 000,00	675 000,00
2313	Constructions	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	315 000,00	315 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	30 000,00	30 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	180 000,00	180 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	0,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	8 355 152,14	8 355 152,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	313 000,00	313 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	313 000,00	313 000,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	313 000,00	313 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	8 668 152,14	8 668 152,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	42 000,00	42 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
102291	Reprise sur FCTVA	0,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	42 000,00	42 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	42 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	50 000,00	50 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	142 000,00	142 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	8 810 152,14	8 810 152,14

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 069 696,56
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	1 525 900,00	1 525 900,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	720 000,00	720 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	585 000,00	585 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	138 500,00	138 500,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	82 400,00	82 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	3 025 900,00	3 025 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 850 000,00	1 850 000,00
10222	FCTVA	0,00	350 000,00	350 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 850 000,00	1 850 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	4 875 900,00	4 875 900,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	2 444 412,97	2 444 412,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	645 000,00	645 000,00
28031	Frais d'études	0,00	5 000,00	5 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	40 000,00	40 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	20 000,00	20 000,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	35 000,00	35 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	12 000,00	12 000,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	20 000,00	20 000,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	20 000,00	20 000,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	5 000,00	5 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	100 000,00	100 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	15 000,00	15 000,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	100 000,00	100 000,00
281571	Matériel roulant	0,00	10 000,00	10 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	10 000,00	10 000,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	0,00	5 000,00	5 000,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	15 000,00	15 000,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	0,00	30 000,00	30 000,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	1 000,00	1 000,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	20 000,00	20 000,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	50 000,00	50 000,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	20 000,00	20 000,00
28184	Mobilier	0,00	20 000,00	20 000,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	3 089 412,97	3 089 412,97
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	3 189 412,97	3 189 412,97
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	8 065 312,97	8 065 312,97

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 814 535,73
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : MAISON PETITE ENFANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 075 485,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	11 213,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	6 732,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 481,52	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	159 958,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	43 081,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	77 742,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 133,76	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 904 313,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 885 176,59	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	19 136,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : CHEMINEMENT BERGES DU GERS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		335 981,42	a 55 308,08	37 000,00	b 37 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	118 402,94	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2031	Frais d'études	116 459,23	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 943,71	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 211,14	24 956,96	20 000,00	20 000,00	0,00
2111	Terrains nus	33 211,14	24 956,96	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	184 367,34	30 351,12	10 000,00	10 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	89 792,85	30 351,12	10 000,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	94 574,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-92 308,08
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	313 000	409 000	0	125 000	596 000	787 900	30 000	39 000	0	453 000	5 915 252	8 668 152
- Equipements municipaux (2)		409 000	0	25 000	596 000	787 900	30 000	39 000	0	453 000	2 736 500	5 076 400
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	3 178 752	3 278 752
- Opérations financières	313 000											313 000
Dépenses d'ordre	100 000											142 000
Total dépenses de l'exercice	413 000	451 000	0	125 000	596 000	787 900	30 000	39 000	0	453 000	5 915 252	8 810 152
RAR N-1 et reports	0	63 481	0	0	108 721	79 695	0	28 545	0	223 514	1 565 740	2 069 697
Total cumulé dépenses d'investissement	413 000	514 481	0	125 000	704 721	867 595	30 000	67 545	0	676 514	7 480 992	10 879 849
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 539 413	0	0	0	420 000	235 000	0	0	0	40 900	830 000	8 065 313
RAR N-1 et reports	2 814 536	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 814 536
Total cumulé recettes d'investissement	9 353 949	0	0	0	420 000	235 000	0	0	0	40 900	830 000	10 879 849

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	5 075 869	2 144 037	0	0	3 247 550	8 177 825	2 077 000	3 082 489	108 896	1 830 067	985 891	26 729 624
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	5 075 869	2 144 037	0	0	3 247 550	8 177 825	2 077 000	3 082 489	108 896	1 830 067	985 891	26 729 624
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	17 916 350	775 750	0	44 000	158 984	2 446 035	0	1 491 440	0	1 278 014	179 909	24 290 482
RAR N-1 et reports	2 439 142	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 439 142
Total cumulé recettes de fonctionnement	20 355 492	775 750	0	44 000	158 984	2 446 035	0	1 491 440	0	1 278 014	179 909	26 729 624

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		413 000	514 481	0	125 000	704 721	867 595	30 000	67 545	0	676 514	7 480 992	10 879 849
Dépenses réelles		313 000	472 481	0	125 000	704 721	867 595	30 000	67 545	0	676 514	7 480 992	10 737 849
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	313 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	313 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	179 364	0	0	8 731	0	0	0	0	337 669	15 456	541 221
204	Subventions d'équipement versées	0	19 925	0	100 000	0	0	0	0	0	0	3 344 755	3 464 680
21	Immobilisations corporelles	0	173 192	0	25 000	432 560	867 499	30 000	67 545	0	70 000	3 886 891	5 552 687
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	100 000	0	0	263 430	96	0	0	0	176 537	233 890	773 953
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 308	0	92 308
14	CHEMINEMENT BERGES DU GERS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 308	0	92 308
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		100 000	42 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	42 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 000
041	Opérations patrimoniales	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000

RECETTES

Total recettes investissement		6 539 413	0	0	0	420 000	235 000	0	0	0	40 900	830 000	8 065 313
Recettes réelles		3 350 000	0	0	0	420 000	235 000	0	0	0	40 900	830 000	4 875 900

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 850 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	420 000	235 000	0	0	0	40 900	830 000	1 525 900
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 189 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 189 413
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 444 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 444 413
040	Opérat° ordre transfert entre sections	645 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	645 000
041	Opérations patrimoniales	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		5 075 869	2 144 037	0	0	3 247 550	8 177 825	2 077 000	3 082 489	108 896	1 830 067	985 891	26 729 624
Dépenses réelles		1 986 456	2 144 037	0	0	3 247 550	8 177 825	2 077 000	3 082 489	108 896	1 830 067	985 891	23 640 211
011	Charges à caractère général	0	1 099 115	0	0	453 815	1 013 910	31 000	201 011	38 400	315 050	121 730	3 274 031
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	523 246	0	0	2 018 735	6 617 615	0	2 865 478	37 874	1 506 817	233 461	13 803 226
014	Atténuations de produits	1 813 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 000	1 890 756
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	30 000	500 006	0	0	775 000	546 300	2 046 000	16 000	32 622	8 200	553 700	4 507 828

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	132 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132 700
67	Charges exceptionnelles	10 000	21 670	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 670
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>3 089 413</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 089 413</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 444 413</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2 444 413</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>645 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>645 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		17 916 350	775 750	0	44 000	158 984	2 446 035	0	1 491 440	0	1 278 014	179 909	24 290 482
Recettes réelles		17 916 350	733 750	0	44 000	158 984	2 446 035	0	1 491 440	0	1 278 014	179 909	24 248 482
013	Atténuations de charges	0	85 500	0	0	0	2 000	0	0	0	2 500	0	90 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	632 200	0	0	98 000	476 135	0	397 440	0	1 094 600	0	2 698 375
73	Impôts et taxes	14 371 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 000	14 448 650
74	Dotations et participations	3 544 200	0	0	44 000	0	1 947 900	0	1 094 000	0	180 914	5 000	6 816 014
75	Autres produits de gestion courante	0	13 550	0	0	60 984	20 000	0	0	0	0	97 909	192 443
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	500	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>42 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>42 000</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>42 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>42 000</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 300 000,00									
00000209729	Crédit Agricole	04/07/2014	04/07/2014	05/10/2014	125 000,00	F		3,510	0,000		T	P	O	A-1
1/2007	Crédit Agricole	11/07/2007	11/07/2007	15/11/2007	500 000,00	F		3,450	0,000		A	P	O	A-1
11/03	CREDIT MUTUEL	21/12/2011	21/12/2011	25/12/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,450		A	P	O	A-1
12/01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/08/2012	02/08/2012	01/08/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790		A	P	O	A-1
12/02	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19/11/2012	19/11/2012	19/02/2013	1 100 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,800		T	P	O	A-1
2/2009	Crédit Agricole	08/09/2009	08/09/2009	05/01/2011	250 000,00	F		4,520	0,000		A	P	O	A-1
MON503804EUR	BANQUE POSTALE	24/06/2015	07/07/2015	01/11/2015	325 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,340		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 433 223,69					206 175,10	97 813,19	0,00	22 000,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 433 223,69					206 175,10	97 813,19	0,00	22 000,49
00000209729	N	0,00	A-1	100 555,29	7,00	F		3,510	11 496,77	3 379,26	0,00	738,07
1/2007	N	0,00	A-1	239 436,66	10,00	F		3,450	20 457,12	8 260,56	0,00	944,35
11/03	N	0,00	A-1	412 437,34	14,98	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	19 918,26	18 353,46	0,00	242,60
12/01	N	0,00	A-1	398 856,83	10,58	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	28 384,56	19 105,24	0,00	7 344,71
12/02	N	0,00	A-1	798 684,18	7,88	F	Taux fixe à 4.65 %	4,800	84 445,70	36 171,92	0,00	3 874,74
2/2009	N	0,00	A-1	196 558,00	13,00	F		4,520	10 367,94	8 884,42	0,00	8 298,90
MON503804EUR	N	0,00	A-1	286 695,39	8,58	F	Taux fixe à 1.33 %	1,340	31 104,75	3 658,33	0,00	557,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 433 223,69					206 175,10	97 813,19	0,00	22 000,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 433 223,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	28/03/2002
L	Concessions et droits similaires	5	28/03/2002
L	Autres immobilisations incorporelles	5	28/03/2002
L	Matériel informatique	3	28/03/2002
L	Voitures	5	28/03/2002
L	Camions et véhicules industriels	7	28/03/2002
L	Mobilier	15	28/03/2002
L	Materiel du bureau électrique et électronique	5	28/03/2002
L	Matériels classiques	10	28/03/2002
L	Coffre-fort	30	28/03/2002
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	28/03/2002
L	Equipements de garages et ateliers	15	28/03/2002
L	Equipements de cuisine	15	28/03/2002
L	Equipements sportifs	15	28/03/2002
L	Matériel et outillage de voirie	20	28/03/2002
L	Matériel outillage voirie roulant	20	28/03/2002
L	Subvention d'équipement organismes publics	15	30/03/2006
L	Subvention d'équipement organismes privés	5	30/03/2006

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		313 000,00	I 313 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		313 000,00	313 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	313 000,00	313 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
102291	<i>Reprise sur FCTVA</i>	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	313 000,00	2 069 696,56	0,00	2 382 696,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 439 412,97	III 3 439 412,97
Ressources propres externes de l'année (a)		350 000,00	350 000,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 089 412,97	3 089 412,97
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	5 000,00	5 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	2 000,00	2 000,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	40 000,00	40 000,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	20 000,00	20 000,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	35 000,00	35 000,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	12 000,00	12 000,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	20 000,00	20 000,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	20 000,00	20 000,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	5 000,00	5 000,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	100 000,00	100 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	15 000,00	15 000,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	100 000,00	100 000,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	10 000,00	10 000,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	10 000,00	10 000,00
281757	<i>Matériel, outillage voirie (m. à dispo)</i>	5 000,00	5 000,00
281758	<i>Autres installat°, matériel (m. à dispo)</i>	15 000,00	15 000,00
281782	<i>Matériel de transport (m. à dispo)</i>	30 000,00	30 000,00
281783	<i>Matériel bureau et info. (m. à dispo)</i>	1 000,00	1 000,00
281784	<i>Mobilier (m. à dispo)</i>	20 000,00	20 000,00
281788	<i>Autres immo. corporelles (m. à dispo)</i>	50 000,00	50 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	20 000,00	20 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	20 000,00	20 000,00
28184	<i>Mobilier</i>	20 000,00	20 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	70 000,00	70 000,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 444 412,97	2 444 412,97

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 439 412,97	0,00	2 814 535,73	1 500 000,00	7 753 948,70

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 382 696,56
Ressources propres disponibles	IV	7 753 948,70
Solde	V = IV – II (6)	5 371 252,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					8 859 647,50	8 531 422,30										217 402,73	209 932,56	
CINE 32		C	CONSTRUCTION CINEMA	BANQUE POPULAIRE	493 500,00	379 445,36	10,00			4,650			4,650	-1	EURO	17 148,02	28 732,36	
CRF ROQUETAILLADE		C	CREATION BATIMENT ACCUEIL FAMILLE	CREDIT AGRICOLE	1 000 000,00	1 000 000,00	24,00			3,800			3,800	-1		22 600,00	0,00	
LA ROSERAIE		C	LA ROSERAIE	CREDIT AGRICOLE	325 000,00	243 118,65	12,00	T	F	EURIBOR 3 MOIS	3,839	F	EURIBOR 3 MOIS	3,990	A-1	EURO	8 298,24	14 361,89
REGAR	2010	C	IMMEUBLE CHRS 2 EMP	CAISSE DES DEPOTS	100 093,00	91 734,46	43,00			1,550			1,550	-1	EUROS	1 421,88	1 469,63	
REGAR	2010	C	IMMEUBLE CHRS 2 EMP	CAISSE DES DEPOTS	245 054,50	217 185,52	33,00			1,550			1,550	-1	EUROS	3 366,38	4 900,04	
SFE GROUPE ARCADE	2013	C	CONSTRUCTION EPHAD	CAISSE DES DEPOTS	3 415 000,00	3 361 435,05	27,00			LIVRET A	2,360		2,360	-1	EUROS	61 805,92	89 973,41	
SFE GROUPE ARCADE	2015	C	CREATION EPHAD	CAISSE DES DEPOTS	3 281 000,00	3 238 503,26	27,00			3,220			3,220	-1	EUROS	102 762,29	70 495,23	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					8 859 647,50	8 531 422,30										217 402,73	209 932,56	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	427 334,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	427 334,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	24 248 482,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	1,76
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	2,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	1,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	7,00	35,00	29,00	1,00	30,00
Adjoint Administratif Principal 1CI TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 2CI	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (5h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif territorial	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif territorial TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif territorial TNC (7h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Principal TNC	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Territorial TNC	A	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Territorial	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	9,00	59,00	54,00	0,00	54,00
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (28h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial	C	19,00	0,00	19,00	19,00	0,00	19,00
Adjoint Technique territorial TNC (11h70)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial TNC (15h30)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique territorial TNC (32h)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique territorial TNC (5h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Technique territorial TNC (9h20)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe TNC (21h)	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien Principal 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		8,00	3,00	11,00	8,00	0,00	8,00
Agent social Territorial TNC (17h50)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseillers Sociaux Educatifs	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs Principal de Jeunes Enfants	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs Principal de Jeunes Enfants TNC (7h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs de Jeunes Enfants	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Educateurs de Jeunes Enfants TNC (8h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		8,00	2,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de Puériculture Principal 2CI TNC (15h30)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre de santé 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmière de Classe normale	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice Classe Normale	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Educateur territorial des APS Principal de 1ere classe	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Opérateurs des APS Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		33,00	3,00	36,00	28,00	0,00	28,00
Adjoint territorial du Patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du Patrimoine Ppl 2ème CI TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère CI	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème CI	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (12h25)	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (17h30)	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère CI	B	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Assistant de conservation	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Assistant de conservation Principal 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation Principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché de conservation de Bibliothèque	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur de la bibliothèque en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conservateur du patrimoine chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		72,00	69,00	141,00	124,00	0,00	124,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (10h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (12h45)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (22h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (25h)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (28h)	C	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (30h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (31h30)	C	0,00	11,00	11,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme Cl TNC (33h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (19h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation Principal 2eme cl	C	33,00	0,00	33,00	28,00	0,00	28,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (10h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (11h90)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (17h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (20h)	C	0,00	4,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (20h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (21h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (22h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (24h30)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (25h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (27h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (28h)	C	0,00	20,00	20,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (2h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (30h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (31h30)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (33h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (5h)	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (6h66)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (8h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (8h30)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation TNC (9h)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'Animation territorial	C	22,00	0,00	22,00	16,00	0,00	16,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal 1ère Cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Contrats aidés		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Fonctions non classables		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Fonctions non classables TNC (26h15)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		218,00	94,00	312,00	268,00	1,00	269,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché Principal	A	ADM		0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
11/12/2013 - DSP TRANSPORTS URBAINS	KEOLIS		SA	0,00
06/10/2014 - DSP CREMATORIUM	OGF		SA	0,00
Détention d'une part du capital				
-	SA GASCONNE HLM DU GERS		SA	0,10
-	ARPE-SPL		SPL	2 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- REGAR	REGAR		ASSOCIATION	336 788,96
- ROSERAIE	ROSERAIE		ASSOCIATION	325 000,00
- CINE 32	CINE 32		ASSOCIATION	493 500,00
- EHPAD LA RIBERE	MESOLIA		SA HLM	6 696 000,00
- CRF ROQUETAILLADE	ORDRE DE MALTE		ASSOCIATION	1 000 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- CIRCA	CIRCA			760 000,00
- IMAJ	IMAJ			355 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SCOT de Gascogne	28/11/2013	contribution	0,00
PETR du Pays d'Auch	07/04/2015	contribution	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CIAS	CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE	01/01/2006	- 14/11/2005		Non
EPIC	OFFICE DE TOURISME DU GRAND AUCH	12/07/2012	- 12/07/2012		Oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
budget annexe	ZA AUCH	01/01/2017	-	20006692600037		Non
budget annexe	ZA MOULIOT	01/01/2017	-	20006692600029		Non
budget annexe	ZA JEGUN	01/01/2017	-	20006692600078		Non
budget annexe	COLLECTE DES DECHETS	01/01/2017	-	20006692600060		Non
budget annexe	TRANSPORTS URBAINS	01/01/2017	-	20006692600052		Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B5
Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	356 000,00	356 000,00
2031	Frais d'études	0,00	295 000,00	295 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	11 000,00	11 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	3 278 752,14	3 278 752,14
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	88 000,00	88 000,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	550 000,00	550 000,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	0,00	2 500 752,14	2 500 752,14
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	128 600,00	128 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	11 400,00	11 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	4 008 400,00	4 008 400,00
2111	Terrains nus	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	90 000,00	90 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	687 500,00	687 500,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	100 000,00	100 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	10 000,00	10 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	5 000,00	5 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	492 500,00	492 500,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2176	Collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	95 000,00	95 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	70 000,00	70 000,00
2184	Mobilier	0,00	93 050,00	93 050,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 350,00	45 350,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	675 000,00	675 000,00
2313	Constructions	0,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	315 000,00	315 000,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	30 000,00	30 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	180 000,00	180 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	0,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	0,00	37 000,00	37 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	8 355 152,14	8 355 152,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	313 000,00	313 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	313 000,00	313 000,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	313 000,00	313 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	8 668 152,14	8 668 152,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	42 000,00	42 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
102291	Reprise sur FCTVA	0,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)			
21318	Autres bâtiments publics	0,00	42 000,00	42 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	100 000,00	100 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	50 000,00	50 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	142 000,00	142 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	8 810 152,14	8 810 152,14

+

RESTES A REALISER N-1	2 069 696,56
------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 879 848,70
---	----------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)	0,00
---	-------------